

INFORMATIONS PATIENTS - CYBERKNIFE



LE CYBERKNIFE est une machine de haute précision de nouvelle génération.

Il est doté d'un système de suivi des mouvements.

Cela lui permet de se positionner tout autour de vous et ainsi de suivre la cible à traiter en temps réel.

Toute l'équipe soignante (médecin, manipulateur, secrétaire, diététicien, psychologue...) est à votre disposition pour vous donner toutes les ressources nécessaires au bon déroulement de votre traitement.

Nous sommes là pour réaliser votre traitement mais également pour vous informer, vous rassurer et vous écouter durant votre prise en charge.

Vous récupérerez les bons de transports à la consultation avec le radiothérapeute.

Si vous venez en voiture personnelle, nous vous fournirons une autorisation pour stationner votre véhicule sur le parking de Radiothérapie.

1. SCANNER DOSIMETRIQUE



Lieu : Scanner de Radiothérapie du Pôle Régional de Cancérologie (RDC)

Durée : 20-30 minutes

Nous déterminerons la position adéquate et reproductible pour votre traitement. Vous serez allongé(e). Vos bras seront positionnés le long du corps.

Pour les irradiations cérébrales et cervicales : un masque thermoformé simplement posé sur votre visage sera réalisé lors du scanner de façon à assurer la parfaite reproductibilité du positionnement tout au long du traitement.

Les différentes images du scanner serviront à déterminer la région précise à traiter et les organes à protéger. Il sert également d'examen de référence pour réaliser la dosimétrie (calcul théorique de la répartition de la dose en trois dimensions).

Ce scanner n'étant pas à but diagnostique, vous n'aurez pas de compte rendu d'examen.

Un examen IRM (et/ou ou TEP) pourra être réalisé pour aider à la préparation du traitement (avant ou après le scanner dosimétrique).

2. DOSIMÉTRIE

Médecins et physiciens réaliseront ensemble l'élaboration de votre traitement (détermination des volumes à traiter et à épargner, calcul théorique de répartition de la dose, vérification de contraintes sur chaque volume...).

Un certain nombre de paramètres peuvent donc entraîner la modification de la dose à délivrer et le nombre de séances nécessaires à votre traitement.

Ce travail peut nécessiter un délai maximal de 15 jours après la dernière imagerie (scanner ou IRM).

Dès la validation de votre traitement, vous serez contacté(e) pour vous informer précisément de la date et de l'heure de la première séance. Il est important de nous communiquer vos coordonnées ainsi que celles de votre transporteur.

3. SÉANCE(S) DE TRAITEMENT

Lieu : salle d'attente Cyberknife - Service de Radiothérapie (RDC- PRC)

Durée : entre 30 minutes et 1h

Nombre de séances : 1 à 10 (variable selon les traitements)

Pour les irradiations cérébrales et cervicales : vous serez positionné(e) avec le masque réalisé le jour du scanner.

Pour les localisations extra crâniennes : vous serez allongé(e) avec les bras le long du corps maintenus par une sangle, une cale sous les genoux.

Votre traitement débutera par une série d'images de contrôle qui permettra d'ajuster votre position. Vous pourrez sentir le mouvement de la table lors de ces ajustements.

Vous serez seul(e) dans la salle de traitement sous surveillance vidéo et audio.

Nous pourrions diffuser la musique de votre choix pendant les séances.

Lors de la première séance, le médecin radiothérapeute en charge de votre dossier comparera ces images avec les images de référence fournies par la dosimétrie.

Tout au long du traitement, des images seront réalisées à intervalles réguliers afin de contrôler votre position et vous pourrez de nouveau sentir des mouvements de la table si un ajustement est nécessaire. Il est important que vous restiez le plus immobile possible.

Nous vous fournirons un document avec vos futurs RDV à nous présenter à chaque séance.

A la fin de vos séances vous aurez une consultation avec le radiothérapeute, pour réaliser un bilan de votre traitement et planifier le suivi de votre prise en charge. Vous aurez aussi la possibilité d'aborder toutes vos interrogations.

Il est important d'apporter les ordonnances de vos traitements habituels le jour de la consultation en cas de nécessité de modification.

L'équipe soignante reste constamment à votre disposition tout au long de votre prise en charge.